210363 - Il s'interroge à propos de la réalisation de la justice en toute chose

question

J'ai prononcé les deux professions de foi depuis un an et demi et j'ai quelques questions à poser: Peut-on être juste à l'égard de l'humanité tout entière? Abou Hourayra (P.A.a) a rapporté qu'un bédouin s'était présenté au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et lui avait dit:
-Je veux être le plus juste des hommes.
-Aime pour les autres ce que tu aimes pour toi-même, tu sera alors le plus juste des hommes.
Si le Coran fait allusion au fait qu'on ne pourrait pas être assez équitable à l'endroit d'une seule personne en l'occurrence son épouse, comment pourrait-on l'être envers l'humanité tout entière? Je ne sais pas si ce que je fais relève de la justice! Je peux par exemple tomber sur un chien malade et le caresse afin qu'il ressente un peu de réconfort. Puis je me dis: comment chercher à être juste envers les créatures alors qu'on ne l'est pas envers soi-même d'abord? Ma pratique cultuelle est entachée de lacunes et d'insuffisances..Quel conseil donneriez vous à ce propos?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, il est beau de voir chez les gens une personne qui aime à être juste , s'en soucie ardemment et en demande les détails et la manière de réalisation. La justice sou tend les cieux et la terre et constitue une base des intérêts des fidèles serviteurs (d'Allah) et des pays. Elle fait partie des plus importantes choses ordonnées par Allah dans Son saint livre car le Transcendant et Très-haut y dit: Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez. et dit: Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait! Allah

est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout.

La règle religieuse fondée sur la miséricorde d'Allah Très-haut et Sa volonté de nous faciliter les affaires veut que tout musulman se conforme aux ordres dans la mesure du possible et s'applique la justice, l'applique à son entourage et traite avec les créatures sur cette base, dans la mesure de ses possibilités et de ses capacités car seul Allah le Transcendant et Très-haut est capable d'observer la justice d'une manière absolument parfaite.

Quand Allah Très-haut a donné l'ordred'observer l'équité dans l'usage despoids et mesure- ce qui est un des aspects de la justice- il y ajoute la suppression de la gêne à propos de tout ce qui dépasse nos capacités. C'est dans ce sens que le Transcendant et Très-haut dit: Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez-vous. (Coran,6:152).

Ar-Razi dit dans Mafatih al-Ghayb (13/180) ceci:« Sache qu'étant donné qu'il est concevable d'imaginer qu'on doive la (justice) réaliser à la perfection- ce qui est très difficile-Allah Très-hautajoute un facteur d'atténuation en disant: Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité C'est-à-dire ce qu'elle peu faire sans gêne. Si on veille à la juste utilisation des poids et mesures et y commet inconsciemment une négligence, Allah reste le Grand pardonneur. C'est de ce verset que les jurisconsultes tirent leur argument selon lequel Allah n'impose à personne une charge qui dépasse ses capacités et que quand on exprime sa crainte d'Allah à travers l'exécution de Ses ordres dans la mesure du possible, on n'encours plus rien pour ce qui est au-delà.» Extrait de Tayssir al-karim ar-rahman (p.280).

l'érudit, Muhammad Rachid Ridaa (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité est une phrase indépendante visant à expliquer le statut de l'ordre pouvant être donnéaux partisans de la religion et du scrupule à propos de l'équité dans le respect (des droits des autres). En effet, l'observance de l'équité est une affaire très délicate qui ne se réalise dans l'usage des poids et mesures que quand on emploie les balances qui permettent de

peser justement une gramme d'or ou une quantité inférieure. L'observer dans l'achat et vente des céréales etdes fruits et légumes esttellement compliquée que celui qui cultive le scrupule ne peut pas s'empêcherd'en demander le statut. D'où la réponse apportée par Allah Très-haut selon laquelle Il n'impose à aucune âme ce qui dépasse ses capacités et qu'on ne doit faire que ce qu'on peut entreprendre sans difficulté ni gêne.

Allah n'impose pas à celui qui achète ou vent des denrées alimentaires et consorts de les peser ou mesurerde manière à éviter un excédent du poids d'une graine ou une quintal. On lui demande tout juste de veiller au bon réglage des instruments utilisés aussi bien pour lui que par lui pour peser ou mesurerconformément à l'usage courant et de sorte à croire fortement qu'on n'ait lésé personne par un ajout ou une diminution considérés comme tel par la coutume.

La règle de facilitation et l'inscription des charges dans la limite des capacités des concernés et ce qu'elleimplique en termes d'exclusion de ce qui gène et s'avère difficile à faire, cette règle-là est l'une des plus grandes et des plus fortes réglementations religieuses fondées sur la vérité et la justice. Aucune loi humaine ne l'égale. Si les musulmans appliquaient ces commandements, leurs transactions seraient justes et une confiance et d'une crédibilité plus grandes régneraient en leur sein et ils fourniraient un exemple à imiter aux corrompus et autres manipulateurs (des poids et mesures).

La détérioration de leurs affaires (les musulmans) et leur perte de confiance en soi et la confiance qu'ils font aux étrangers qui pourtant nourrissent des convoitises mal saines à leur égard ne sont que les conséquences de leur abandon de ces commandements et d'autres pareils. Pire, des renégats issus de leurs rangs poussent l'outrecuidance au point de dire: c'est notre religion quiest la cause de notre retard au moment où les autres avancent!!» Extrait de Tafsir al-Manar (8/168).

Nous vous conseillons de vous efforcer à réaliser la justice dans tous les aspects de votre vie. Soyez juste à l'égard de vous même en vous attelant à ce qui assure votre salut et votre bonheur dans l'au-delà et à ce qui vous éloigne des terrains glissants et de la négligence. C'est ainsi que vous vous mettrez à l'abri du châtiment (divin). Soyez encore juste à l'égard des gens en veillant à l'entretien des liens de parenté, en faisant du bien aux créatures et en pardonnant au malfaiteur. Il

faut aimer pour les autres ce que vous aimez pour vous même et observer la justice avec la végétation, les animaux et la terre en faisant preuve de la compassion et de la tendresse et en évitant de causer des dommages et préjudices.

Quand Allah voit que vous vous comportez comme indiqué, Il récompensepar Sa grâce à Lui, le Transcendant, votre bienfaisance par une bienfaisance. C'est dans ce sens que le Puissant et Majestueux dit: Y a-t-il d'autre récompense pour le bien, que le bien? Lequel donc des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous? (Coran,55:60-61).

Deuxièmement, s'agissant du hadith cité dans la question, la chaîne de ses rapporteurs censés l'avoir transmis du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'est pas authentique. Le hadith n'est pas cité par les auteurs des livres qui utilisent des chaînes de rapporteurs bien connus. Seul al-Mouttaqui al-hindi l'a cité dans son ouvrage intitulé Kanz al-ummaal (16/127). Il dit: Cheikh Djalaalou Dine as-Souyouti (Puisse Allah Très-haut lui accorder Sa miséricorde) dit:«J'ai trouvé un écrit du cheikh Chamseddine ibn al-Qammah al-Misri dans l'une de ses collections de hadith rapportés d'Aboul Abbas al-Moustaghfiri où il dit: je me rendis en Egypte pour m'instruire auprès de l'imam Abou Hamid al-Misri. Je lui demandai le hadith de Khalid ibn al-Walid. Il me demanda de jeûner un an. Je revins à la charge et il m'informa de la chaîne constituée par ses maîtres et qui remontre à Khalid ibn al-Walid qui dit: «Un homme vint dire au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui):

-Je vais te demander des choses d'ici-bas et de l'au-delà!

-Demande ce que tu veux Il lui dit entre autres choses: je veux être le plus juste des hommes et le Prophète de répondre: Aime pour les gens ce que tu aimes pour toi-même, tu seras le plus juste des hommes.

Comme vous le voyez, ceci ne suffit pas pour juger le hadith authentique car on ne mentionne pas les membres de la chaîne qui remonte jusqu'à Khalid ibn al-Walid (Puisse Allah l'agréer). Il est dit dans les fatwas de la Commission permanente (4/454): Le hadith n'est pas authentique parce que sa chaîne de transmission comporte des inconnus.

Signé: Abdoul Aziz ibn Baz, Abdourrazzaq Afifi et Abdoullah ibn Ghoudayyan

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Le hadith est apocryphe et ses rapporteurs sont des inconnus. On dirait que celui qui l'a inventé en a compilé le texte de hadiths authentique et de propos d'ulémas. Certains de ses termes sont repoussants et ne correspondent pas aux argumentsreligieux. Nul doute que ce qui est à retenir dans le hadith en question c'est ce que des hadiths authentiques confirment. Quant au texte du hadith, on ne s'y appuie pas et ne l'utilise pas comme un argument car il ne repose pas sur une chaîne authentique. Extrait de Madjmou ibn Baz (26/326).

On doit se passer de cette phrase inventée et se contenter du hadith authentique reçu du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dans lequel il dit: Aime pour les gens ce que tu aimes pour toi-même, tu seras un musulman. (Rapporté par Ahmad dans al-Mousnad (13/459) et jugé authentique par al-Albani dans as-silsilah as-sahihah n° 930. D'après Anas ibn Malick (P.A.a) le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: N'a vraiment la foi que celui qui aime pour son prochain ce qu'il aime pour lui-même. (Rapporté par al-Bokhari n° 13 et par Mouslim n° 45)

Allah le sait mieux.